

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

REGION CENTRE

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin technique n° 26 du 09/09/99 - 2 pages

Colza

Stades : levée à B4 ; la levée est difficile par manque d'eau ; les stades sont souvent très hétérogènes pour une même parcelle.

Altises

Quelques faibles attaques sont observées à Escorpain (28), Le Blanc (36), Auzouer (37). Les dégâts sont plus importants à Levroux (36), Chambourg (37), St Just et Soye en Septaine (18). Du fait du manque d'eau, le développement du colza est ralenti et la culture est sensible aux morsures sur cotylédons et feuilles.

A surveiller ; l'intervention est nécessaire dans certains cas.

Rappel du seuil d'intervention sur grosses altises :

- de la levée à 2-3 feuilles : 3 pieds sur 10 avec des morsures,

- au delà de 3 feuilles : 20-30 captures cumulées depuis la levée.

Limaces

Quelques dégâts sont observés à Vicq/Nahon (36), Autrèche et Chambourg (37). Les pluies orageuses augmentent fortement le risque localement.

Pour info

- **Colza** : quelques symptômes de mildiou sont observés à Autrèche (37).
- **Tournesol** : début des récolte en Indre et Loire et dans le Cher ; dans le Loiret, 30 % des surfaces sont récoltées.



Le prochain bulletin sera édité le Mercredi 15 septembre.

Réglementation

Retrait de la strychnine

La strychnine, substance employée pour lutter contre les taupes, par empoisonnement de vers de terre, est désormais interdite d'emploi (arrêté du 15 avril 1999 paru au JO du 28 mai 1999).

Nous vous rappelons qu'en dehors du piégeage, seuls deux types de lutte chimique sont autorisés :

- Alphachloralose, utilisable en appâts à base de vers de terre par toute personne (agriculteur, particulier...).
- Phosphure d'hydrogène (PH_3) utilisable seulement par des opérateurs détenteurs d'une certification spéciale délivrée par le Ministère de l'Agriculture. Par ailleurs, le SRPV doit être informé au moins 24 heures à l'avance des dates et lieux d'application.

Maïs

Estimation des attaques de pyrales en région Centre

Le Service Régional de Protection des Végétaux prévoit d'estimer les populations larvaires de pyrale à l'automne. Pour cela, **nous recherchons des parcelles de maïs** de préférence non traitées contre la pyrale (mais ce n'est pas obligatoire). Dans ces parcelles, **notre équipe prélèvera une cinquantaine de plantes** sur lesquelles se feront les observations.

Si vous êtes intéressé, renvoyez-nous le coupon-réponse présenté en bas de la page 2. Nous prendrons contact avec vous et fixerons un rendez-vous.

Nous recherchons aussi 1 ou 2 parcelles très fortement attaquées afin d'y prélever des cannes qui nous serviront pour le suivi biologique au printemps (suivi de nymphose, suivi du vol en cage).

Colza

Le développement végétatif est lent, les cultures sont sensibles aux attaques d'altises sur cotylédons et jeunes feuilles.

Maïs

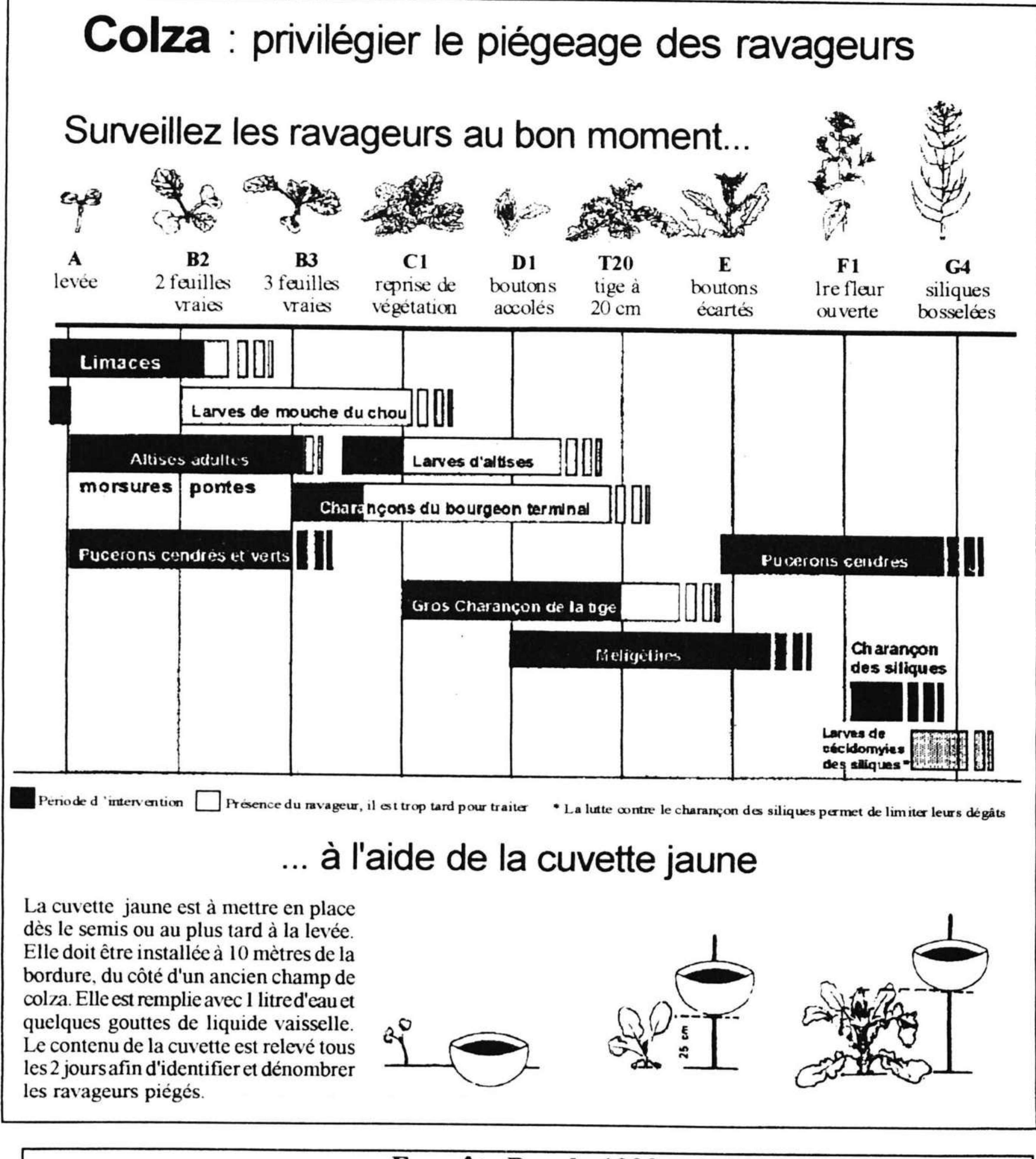
Le SRPV recherche des parcelles pour l'évaluation de l'infestation en larves de pyrale.

D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
BP 43210
45403 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant : M. HANRION
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 530 AD
ISSN n° 0757-4029
Abonnement : 325 F

Colza : privilégier le piégeage des ravageurs

Surveillez les ravageurs au bon moment...



... à l'aide de la cuvette jaune

La cuvette jaune est à mettre en place dès le semis ou au plus tard à la levée. Elle doit être installée à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza. Elle est remplie avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle. Le contenu de la cuvette est relevé tous les 2 jours afin d'identifier et dénombrer les ravageurs piégés.

Enquête Pyrale 1999

Recherche de parcelles pour l'évaluation de l'infestation larvaire

Nom / Prénom :

Téléphone : .... Fax : ....

Département : .... Localité : ....

1 - Avez vous constaté des dégâts dans un de vos champs de maïs (sciures à l'aisselle des feuilles, trous dans la tige, panicule cassé...) ? ❑ Oui ❑ Non

2 - Si oui, était-ce un champ de maïs doux ? ❑ Oui ❑ Non

3 - Votre culture était-elle en avance par rapport aux cultures de maïs alentours ? ❑ Oui ❑ Non

4 - Précisez la (ou les) variété(s) du maïs ayant subi une attaque de pyrales. Pouvez-vous nous préciser la date de semis pour chaque variété :

⇨ Variété : ....

⇨ Semis : ....

5 - Avez-vous traité cette (ces) parcelle(s) contre les pyrales ? ❑ Oui ❑ Non

6 - A quelle date (approximative) avez-vous prévu votre récolte : ....